



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/03/16

Reçu en Préfecture le : 31/03/16  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du mardi 29 mars 2016**  
**D-2016/115**

***Aujourd'hui 29 mars 2016, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoît MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

**Excusés :**

Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Estelle GENTILLEAU, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Vincent FELTESSE

## **Ilot Armagnac. Aménagement d'une médiathèque et d'un gymnase. Avenant au marché de maîtrise d'œuvre. Autorisation**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-2010/515 du 27 septembre 2010, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une médiathèque et d'un gymnase à l'Ilot Armagnac à Bordeaux pour un montant total de 242 861,91 € HT.

Par délibération n° D-2011/471 du 18 juillet 2011, vous avez approuvé l'Avant-Projet Définitif et arrêté le coût prévisionnel des travaux à 3 072 662,30 € TTC –valeur juin 2011-

Suite à la passation des marchés, le coût des travaux a été arrêté par délibération n° D-2012/284 du 29 mai 2012.

Or, suite aux intempéries de Juillet 2013 qui ont inondé le R-1 du Gymnase Armagnac, le chantier a dû être arrêté. Un expert a été missionné et un rapport a été produit sur les malfaçons techniques à reprendre.

Considérant que depuis Octobre 2013, aucune nouvelle inondation n'a été constatée, la Ville de Bordeaux souhaite reprendre le chantier afin d'ouvrir le Gymnase.

Dans ce cadre, au vu des modifications techniques à apporter aux marchés de travaux, il convient de modifier le marché de maîtrise d'œuvre dans les conditions suivantes :

### **Marché n° M100327 – Cabinet BAUDIN-LIMOUZIN**

	<b>Montant en € HT</b>	<b>Augmentation</b>
Montant de base	242 861,91	
Montant Avenant n° 1	Sans incidence financière	
Montant Avenant n° 2	Sans incidence financière	
Montant du présent avenant	24 425,10	
<b>Nouveau montant marché</b>	<b>267 287,01</b>	<b>+ 10,06 %</b>

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, après avis de la Commission d'appel d'offres réunie

le 15 décembre 2015, à signer l'avenant précité en application de l'Art. 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, fonction 411-321 – compte 6226

## **ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 mars 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**